

**Zeitschrift:** Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =  
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Annuario della Società  
svizzera di preistoria

**Band:** 34 (1943)

**Artikel:** Huttes de l'époque néolithique : la Praille et le Zigiholz

**Autor:** Blondel, Louis

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-113211>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- Costa de Beauregard J.*, Objets divers de l'âge de la pierre et du bronze. *ibid.* (p. 497).
- Déchelette J.*, Manuel d'archéol. préhist., I. Archéol. préhist., Paris, 1908 (p. 539 et fig. 197).
- Desor E.*, Die Pfahlbauten des Neuenburger Sees. Francfort, 1866 (p. 32).
- Goury G.*, L'homme des cités lacustres. Paris, 1932 (II, p. 425 et pl. XIX).
- Groß V.*, Les Protohelvètes. Paris, 1883 (p. 17 et pl. VI, 1, 7).
- Keller F.*, Pfahlbauten. III. Ber. (voir Rochat).
- Etablissements lacustres, VII<sup>e</sup> rapport, MAGZ, XIX, 3, 1876 (pl. I, 21, 22; pl. II, 31).
  - Pfahlbauten, VIII. Ber., MAGZ, XX, I, 3, 1879 (pl. IV, 3, et p. 23).
- Messikomer H.*, Die Pfahlbauten von Robenhausen. Zürich, 1913 (p. 49 et pl. XII, 5).
- Mortillet G. et A. de*, Musée préhistorique, Paris, 1<sup>e</sup> éd., 1881 (pl. LVII, 545, 546); 2<sup>me</sup> éd., 1903 (pl. LXI, 661, 662).
- Mortillet G. de*, Le préhistorique, antiquité de l'homme. Paris, 1883 (p. 554).
- Munro R.*, Les stations lacustres d'Europe. Paris, 1908 (p. 80; p. 86 et fig. 10; p. 130 et fig. 15).
- Reverdin O.*, Une nouvelle station néolithique près de Génissiat (Ain). Genava, X, 1932 (p. 38 et fig. 8).
- Rochat L.*, Notes sur les habitations lacustres des environs d'Yverdon, in Keller, Pfahlbauten, III. Ber., MAGZ, XIII, 2, 3, 1860 (p. 86).
- Schenk A.*, La Suisse préhistorique. Lausanne, 1912 (fig. 124).
- Tröltzsch E. von*, Die Pfahlbauten des Bodenseegebietes. Stuttgart, 1902 (p. 106).
- Troyon F.*, Habitations lacustres des temps anciens et modernes. Lausanne, 1860 (p. 20 et pl. VII, 27)
- Vouga P.*, Classification du Néolithique lacustre suisse. ASA, XXXI, 1929.
- Le Néolithique lacustre ancien. Neuchâtel, 1934 (pl. IX, 4).
  - in JB. SGU., XXIX, 1937 (p. 54 et pl. II, 4).

## Huttes de l'époque néolithique

### La Praille et le Zigiholz

par Louis Blondel

La visite des tumuli néolithiques du Zigiholz sur Sarmenstorf avec ses maisons des morts, reproductions certaines de celles des vivants, nous a reporté aux trouvailles que nous avons faites en 1936 à la station de La Praille près de Carouge. Nous avons consigné un résumé de ces découvertes dans Genava XVI, 26 sq., mais il nous reste encore une grosse documentation que nous n'avons pas publiée.

Nous voulons montrer ici le parallèle extrêmement intéressant entre la hutte complète en forme de fer à cheval que nous avons retrouvée avec M. E. Constantin et celle qui a été dégagée sous le tumulus 3 au Zigiholz. (Indic. Ant. Suisses XXXI, 1929, 9, fig. 5.)

Alors que nous étions au fond de la tranchée d'avancée du canal de la Drize, à 6 mètres de profondeur, et que déjà les jours précédents nous avons découvert plusieurs huttes carrées en branchages, nous avons vu apparaître, le 7 avril 1936, dégagée par une chute d'eau tombant du haut de la fouille une hutte complète jusqu'au toit. Elle était située dans une couche de sablon pur sans aucun gravier. Profitant d'un moment de répit, où les ouvriers étaient au repos, nous avons pu examiner en détail cette étonnante apparition. En effet, je crois que nulle part ailleurs la possibilité ne

s'est offerte de voir revivre pour quelques instants une habitation aussi complète, restée intacte depuis son origine. — Cette hutte avait été complètement envahie et recouverte de sable au moment d'une crue de l'Arve. Cependant cette crue n'avait pas un courant violent, car tout le bâti de la construction s'était conservé intact. Si on avait procédé à une fouille avec pioches tout aurait été détruit en quelques instants à cause de la friabilité des matériaux, mais la chute d'eau l'a dégagée progressivement mettant

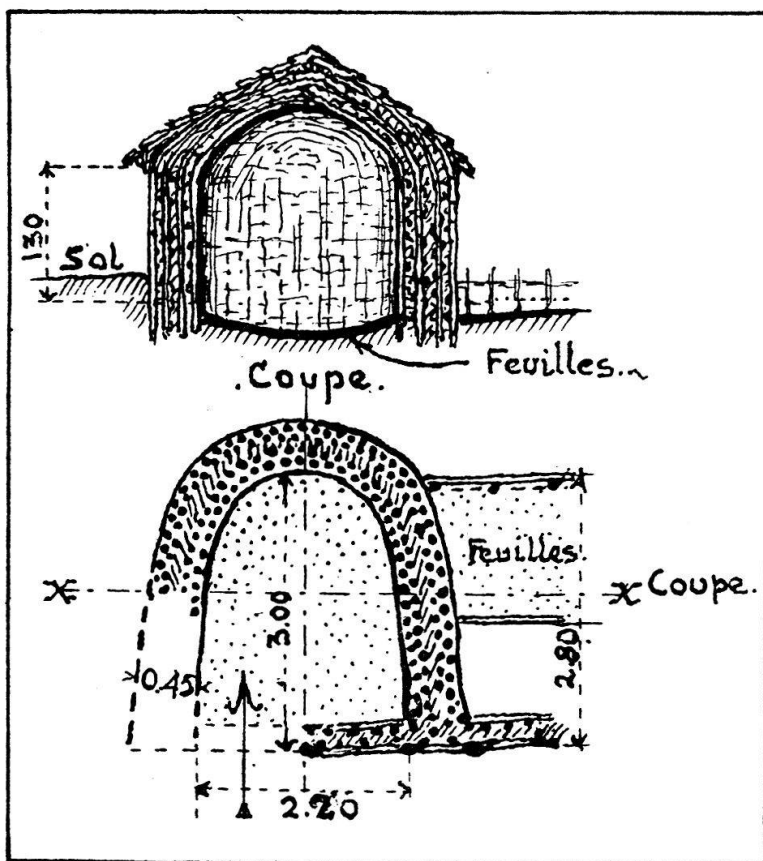


Fig. 44. Hutte de la Praille près Carouge

à nu les branchages des parois. Nous avons eu le temps de la photographier, bien qu'à cette profondeur et dans des conditions aussi mauvaises nous ne pouvions espérer avoir un résultat très satisfaisant.

Cette hutte formait en plan un fer à cheval (Fig. 44). A l'entrée elle mesurait 2 m. 20 de largeur, pris à l'extérieur et 3 m. de profondeur dans l'axe (mesure intérieure). Les parois étaient formées d'une quadruple rangée de branches verticales (5 à 8 cm. de diamètre), liées entre elles par des gaules entrelacées. Tout ce clayonnage était bourré avec de la mousse mélangée à de l'argile, formant une carapace très solide et étanche. La mousse était particulièrement

bien conservée. Les parois mesuraient en moyenne 45 cm. d'épaisseur. Notre attention a été spécialement attirée sur la partie supérieure de la hutte qui dans toutes les autres fouilles connues a disparu sans laisser de traces. A une hauteur d'1 m. 30 les branches verticales des parois venaient se nouer de façon à former une calotte sphérique, comme dans une ruche. Par dessus ce dôme le toit était composé de tuiles faites de grandes écorces en chêne qui avaient conservé leur forme arrondie et s'appliquaient directement sur les branches du bâti. Tout ce dôme, de plus de 2 mètres de hauteur à l'intérieur, était donc constitué par un tressage de branches de coudrier très serré, recouvert d'argile et de tuiles en bois.

La partie droite antérieure de la hutte était fermée sur la moitié à peu près par une paroi en clayonnage de 25 à 30 cm. d'épaisseur, laissant une petite ouverture de 0 m. 65 pour la porte marquée par de gros piquets. Le sol de la hutte était creusé dans le sable en forme de conque et recouvert d'un épais tapis de feuilles de 10 à 15 cm. En dessous de ce fond de cabane nous en avons trouvé un autre plus profond aussi avec

une litière de feuilles, mais séparé du précédent par une couche de sable pur de 30 cm. Sans doute qu'une inondation plus ancienne avait déjà détruit une première habitation reconstruite plus tard sur le même emplacement. Annexé à cette cabane s'étendait à droite de l'entrée une construction quadrangulaire avec des parois moins épaisses aussi en clayonnage, divisée en deux par des perches horizontales avec une litière de feuilles ne recouvrant que la partie postérieure de la cabane, dont nous n'avons pu déterminer la longueur complète car elle débordait la fouille. Cette annexe en largeur n'avait que 2 m. 80 mais devait être recouverte d'un toit à deux pans allant presque jusqu'au sol, supporté par des piquets verticaux terminés en forme de fourche, destinés à maintenir des bois horizontaux placés sous le toit. Il est possible que cette annexe ait servi d'étable pour le petit bétail.

Nous avons montré que les caractères généraux de la Praille appartiennent au néolithique ancien. Si nous comparons maintenant cette hutte avec celle du tumulus du Zigiholz nous y reconnaissons de frappantes analogies de plan, mais avec des bases et un sol de pierre. Ses dimensions en sont très réduites comme l'ont fait remarquer MM. Reinert et Bosch. Sa longueur est de 1 m. 60 et sa largeur au maximum d'1 m. 50. En effet cette chambre sépulcrale est une reproduction en miniature d'une hutte en bois. Pour des raisons technique faciles à comprendre, elle a été construite avec des bases en pierre au lieu de bois. La superstructure qui aurait dû se terminer en voûte n'a probablement été recouverte que par un toit à deux pans supporté par deux forts poteaux verticaux de façon à pouvoir soutenir la chape du tumulus. La partie supérieure n'était donc pas une image fidèle de la hutte primitive, mais elle a été adaptée aux nécessités d'une chambre de tumulus souterraine. Seul le plan en fer à cheval est conforme, l'élévation a dû être modifiée à cause du recouvrement des terres. Comme on sait ce tumulus avec ses voisins appartient à la fin de l'époque néolithique, environ 2000 ans av. J. C.

La comparaison avec La Praille, qui est beaucoup plus ancienne, permet donc de reconstituer avec sûreté l'aspect d'une de ces huttes néolithiques. Le plan en forme de fer à cheval est connu, mais bien moins fréquent que le rectangle ou le cercle. Il est à remarquer qu'il n'y avait aucun foyer dans la hutte de La Praille, seul un grand foyer central était aménagé en dehors des habitations, sur la place, pour l'usage de toute cette partie du village. Comme partout ailleurs nous avons retrouvé devant cette hutte des emmanchures en bois et aussi des coquilles de noisettes cassées qui avaient servi de nourriture à ses habitants.

Malgré leur construction en branches tressées ces huttes de La Praille étaient solidement établies et devaient présenter un bloc résistant au froid et aux intempéries. A part le sol en litière de feuilles de hêtre et de chêne, nous n'avons relevé aucun siège, aucun bloc de pierre ayant pu servir à cet usage. Cette population de pêcheurs vivait d'une manière fort primitive. Seule la grande maison de chef avec une vaste salle offrait aux habitants la possibilité de se réunir et de s'asseoir sur de gros troncs horizontaux longeant les parois. La petite hutte décrite ici ne devait être utilisée que pour la nuit et n'avait d'éclairage que par la porte étroite, aucune ouverture latérale ne laissant passer l'air et la lumière.

Nous ne doutons pas que dans l'avenir on retrouvera des huttes semblables, mais seulement celles qui offraient des bases en pierre, ou avec calages de pierre, appuyant les clayonnages. Pour avoir la possibilité de reconnaître des huttes entièrement en bois il faut des conditions très particulières semblables à celles des terrains de La Praille, soit des couches de sable dans un niveau toujours humide. On peut bien dire que seul un heureux hasard peut offrir ces occasions trop rares.

## Epée de la Tène du lac de Neuchâtel

par P. Beau

Il paraît un peu inutile de venir reparler de l'épée gauloise qui a été si souvent décrite par les auteurs anciens et par les préhistoriens de notre époque. Elle a été décriée par les uns, admirée par d'autres. En fait ce devait être une bonne arme qui s'est répandue dans toute l'Europe et que les Romains ont adoptée dans son type celtibère après la deuxième guerre punique.

L'arme que j'ai eu l'occasion de voir il y a déjà quelque temps présente plusieurs particularités intéressantes. Elle a été sortie par hasard du lac dans un filet à poisson tendu à 400 m. au large du port Du Pasquier à Corcelles sur Concise (Vaud) par une profondeur de 3 à 4 m (Pl. VII, fig. 1 et 2).

Il se trouve en cet endroit un seuil de sable et de tufs se dirigeant vers Yvonand, ce qui explique le peu de profondeur du lac à une si grande distance de la rive.

L'épée dans son fourreau tenait à son attirail de suspension fixée par du sable tuffeux. Par la dessiccation les chaînes se détachèrent, mais il restait assez de sable portant les empreintes des boucles pour qu'il soit aisé de les replacer dans leur position primitive. Les sillons creusés dans la concrétion sableuse recouvrant en partie le pontet se voient parfaitement sur le cliché.

L'épée qu'il n'est pas possible de tirer de son fourreau mesure, soie comprise, 87 cm. de longueur. La largeur du fourreau est de 6 cm. La soie de 13 cm. est à pans coupés et terminée par un bouton. Comme toujours, il n'existe pas trace de la poignée qui, comme le pensait le professeur Paul Vouga, devait être faite de corne de bœuf, substance particulièrement sensible à l'effet de l'eau. Si elle avait été de bois, elle persisterait, car le bois plongé dans l'eau à l'abri de l'air se conserve parfaitement dans sa forme extérieure tout au moins.

L'entrée du fourreau est chantournée en forme de cloche et sur elle s'applique la croisière si élégante de la Tène II.

Le fourreau lui-même parfaitement conservé est formé de deux valves d'acier la postérieure, légèrement plus large, est rabattue sur l'antérieure jusqu'à l'extrême pointe. Le petit pontet du revers est simple, à ailettes de fixations très courtes. Il n'existe aucun ornement gravé ou repoussé comme on en voit souvent.

L'arme est une arme de guerre qui n'a pour tout ornement que la merveilleuse facture si harmonieuse et si élégante de l'épée de la Tène II. La bouterolle a déjà le